

03 mar 2004 -01:00

Réunion Benelux 01.03.2004

Réunion Benelux 01.03.2004

Réunion Benelux 01.03.2004

Le 1er mars 2004, à Bruxelles, se sont réunis pour concertation et sur invitation du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel - qui exerce actuellement la présidence du Benelux - les ministres des Affaires étrangères des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Belgique afin de poursuivre la coopération Benelux habituelle, voire même, si possible, de l'intensifier. Ainsi, outre les sujets communautaires ordinaires, de nouveaux thèmes de politique étrangère ont figuré à l'ordre du jour de la réunion. Le Ministre Bot, le Ministre Polfer et le Ministre Michel ont échangé leurs idées à propos de la CIG et de la Stratégie de Lisbonne en vue du prochain sommet européen du 25 mars. La coopération entre la Commission européenne et le Secrétariat du conseil dans les matières de la PESC a également été évoquée. Au cours du dîner, les ministres ont parlé de l'Afrique (notamment du Burundi, de la RDC et du Soudan), des Balkans (avec une attention particulière pour le Kosovo et, surtout, pour la reprise de la SFOR par l'Union européenne) et, enfin, de la politique relative à la région du Moyen-Orient. Lors de ces entretiens, les ministres ont identifié un certain nombre de domaines dans lesquels ils souhaitent collaborer plus étroitement, plus concrètement et d'une manière plus visible. Dans le domaine communautaire, le Benelux a décidé de soutenir la proposition de mise en place d'un groupe de travail d'experts indépendants pour l'évaluation à mi-parcours du Processus de Lisbonne et de collaborer d'une manière intensive au suivi du sommet de printemps. Dans la perspective de la revue à mi-parcours de 2005, le Benelux contribuera à l'élaboration des 3 thèmes suivants : l'amélioration de la qualité de la législation, la réduction des charges administratives et l'opportunité économique de l'environnement. En matière de CIG, les pays du Benelux continueront à œuvrer pour l'adoption de la Constitution avant les élections européennes. Si cela n'est pas possible, l'accord devrait absolument être conclu encore en 2004. Les trois ministres ont réitéré leur volonté de re-dynamiser la défense de la méthode communautaire. Ainsi, le Benelux est convaincu qu'une Commission efficace et opérationnelle constitue la meilleure réponse à la demande des trois grands de créer un "super-commissaire" dans le domaine économique. Le Benelux estime pouvoir contribuer au renforcement de la PESC, du Haut Représentant et du futur Ministre des Affaires Etrangères afin de permettre à l'UE de s'imposer comme un acteur efficace et incontournable sur la scène internationale. Concernant l'Afrique centrale, une collaboration au niveau du Benelux pourrait donner l'impulsion nécessaire pour que la région continue de figurer à l'agenda de l'Union européenne. Ainsi, les ministres ont convenu d'une mission commune en Afrique centrale. Ils ont en outre mandaté les Directeurs des services Afrique et les Représentants près du COPS de se concerter et d'identifier les domaines où les pays pourraient coopérer et ceci plus spécifiquement au Burundi, en RDC et au Soudan. L'accélération des négociations entre le FNL et le gouvernement burundais afin d'éliminer le dernier obstacle au processus de paix a été un sujet principal de cette concertation du Benelux. Le soutien à la transition en République Démocratique du Congo et, plus précisément, à la formation d'une armée unifiée et intégrée a aussi été au centre des discussions. En ce qui concerne la reprise de la SFOR par l'Union européenne, l'accent a été mis principalement sur une délimitation précise des tâches qui, en Bosnie-Herzégovine, reviendraient à l'UE et celles qui resteraient à l'OTAN. Les partenaires du Benelux ont constaté que l'UE était particulièrement bien placée pour apporter, par une synergie de moyens militaires et civils, une réponse globale aux préoccupations en matière de sécurité de la Bosnie-Herzégovine.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be